



MODULE 12 : OUTILS EN LIGNE ET SYSTÈMES DE CERTIFICATION, ET LEUR PERTINENCE POUR LES AVIS DE COMMERCE NON PRÉJUDICIALE

Table des matières

1. Que contient le présent module ?	1
2. Outils en ligne.....	1
3. Systèmes de certification et ACNP	4

1. Que contient le présent module ?

Ce module comprend des informations sur la situation actuelle en matière d'outils en ligne ([section 2](#)) et de systèmes de certification volontaire ([section 3](#)). Il n'existe pas de relation directe entre ces deux aspects. Ce module traite de leur utilisation, de leur pertinence et de leur utilité pour la préparation des avis de commerce non préjudiciable (ACNP) de la CITES. Il complète les orientations d'ordre général des [modules 1](#) et [2](#), ainsi que les orientations thématiques des modules 3 à 11. Il est à noter que les outils sont, de par leur nature, en constante évolution et que les informations contenues dans ce module doivent donc faire l'objet de mises à jour régulières. Le module s'appuie sur un nombre d'exemples restreint, mais s'applique à tous les taxons.

2. Outils en ligne

Des outils en ligne ont été mis au point pour aider les autorités scientifiques à préparer les ACNP. Il s'agit notamment des outils suivants :

- 1) **eNDF pour les espèces d'élastomobranches** (<https://user.cites-endf.org>)
 - a. Cet outil se base sur les [orientations sur les avis de commerce non préjudiciable pour les espèces d'élastomobranches](#). Il offre des orientations, ainsi que des formulaires électroniques qui doivent être remplis par l'utilisateur (ou les utilisateurs, car plusieurs utilisateurs peuvent créer un compte et contribuer à la préparation d'un même ACNP). Il aborde, une par une, toutes les étapes à franchir pour finaliser un eNDF.
 - b. Des menus déroulants permettent de sélectionner une réponse standard, mais il est également possible de saisir du texte directement.
 - c. Certaines données sont automatiquement ajoutées à l'eNDF pour les espèces concernées, à partir de Sharkipedia (<https://www.sharkipedia.org/>) et de la Liste rouge de l'UICN (<https://www.iucnredlist.org/fr>).
 - d. L'utilisateur saisit la source des informations enregistrées.
 - e. Les pressions exercées sur les stocks sont mises en correspondance avec les mesures de gestion (et leur efficacité), afin d'évaluer si ces mesures permettent d'atténuer lesdites pressions.
 - f. Une synthèse des informations saisies est fournie, et une recommandation est générée automatiquement pour indiquer si le commerce est recommandé ou non. L'utilisateur peut toutefois passer outre cette décision en indiquant ses raisons. Des mesures de gestion supplémentaires (comme des conseils à l'intention de l'organe de gestion, ou encore des conditions) sont également suggérées automatiquement ; l'utilisateur peut les approuver ou les rejeter.
 - g. L'ACNP finalisé peut être publié sous forme de document Word (permettant ainsi une relecture manuelle supplémentaire) ou de PDF prêt à l'emploi.
 - h. Le logiciel peut être facilement adapté à d'autres taxons (comme c'est actuellement le cas pour les holothuries).
- 2) **eNDF pour les holothuries** (<https://www.spc.int/coastalfisheries> ; <https://user.cites-endf.org/>)
 - a) Grâce aux services d'appui au développement du Blue Resources Trust, la Communauté du Pacifique (SPC) a adapté l'eNDF des requins afin qu'il puisse être utilisé pour les concombres de mer (ou holothuries).

- b) L'approche utilisée pour l'évaluation des risques est une approche par étapes, un élément supplémentaire permettant de tenir compte des dynamiques de population caractéristiques des concombres de mer et des invertébrés sédentaires.
- c) L'approche a également envisagé des scénarios « à données insuffisantes » pour les situations où l'on manquait d'informations.

3) Orientations en 9 étapes pour les plantes pérennes et les espèces produisant du bois d'œuvre (www.9steps-cites-ndf.org)

- a. Il s'agit de documents d'orientation pour les plantes pérennes et le bois d'œuvre.
- b. Des formations en ligne sont également disponibles sur le site Web (<https://www.9steps-cites-ndf.org/online-courses>).
- c. Un arbre de décision a été créé (<https://www.9steps-cites-ndf.org/decision-trees>). À l'instar de l'eNDF des élastomobranches, il peut être utilisé en parallèle de la formation (pour examiner l'exemple donné au cours de cette dernière) ou utilisé en vue de préparer n'importe quel ACNP (un rapport PDF est alors généré à la fin). Contrairement à l'eNDF, aucune recommandation automatique n'est proposée en ce qui concerne la conclusion, la décision ou les conditions et conseils.
- d. Ces outils font actuellement l'objet d'une mise à jour, conformément aux lignes directrices révisées qui seront finalisées à l'issue de l'atelier d'experts de 2024.

4) Outil en ligne du PNUE-WCMC

- a. Un outil est actuellement en cours d'élaboration, celui-ci visant à compiler les ensembles de données pertinents pour étayer les ACNP.

5) Sustainability Map (www.sustainabilitymap.org)

- a. Cette plateforme en ligne donne accès à un large éventail d'informations sur les initiatives, les normes et les tendances en matière de durabilité. Elle vise à aider les entreprises à appliquer de meilleures pratiques en matière de durabilité dans le commerce international.
- b. Elle comprend une base de données complète des normes de durabilité en matière de protection de l'environnement, de droits du travail, d'éthique des affaires, du devoir de diligence et de traçabilité, entre autres.

6) La Liste rouge des espèces menacées de l'UICN (<https://www.iucnredlist.org/>)

- a. Créée en 1964, la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature est devenue aujourd'hui la source d'information la plus complète au monde sur le risque d'extinction encouru par les espèces animales, fongiques et végétales.
- b. À ce jour, de nombreux groupes d'espèces, dont les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les requins et les raies, les céphalopodes, les coraux formant des récifs, les conifères et les cycadales, ont fait l'objet d'une évaluation complète.

7) Species Use Database (www.speciesusedatabase.com)

- a. Cette base de données a été créée par le groupe de spécialistes sur l'utilisation durable et les moyens d'existence (SULi) de la CSE de l'UICN pour faciliter la collecte et la synthèse d'informations sur l'utilisation des espèces sauvages dans le monde, et plus particulièrement sur la durabilité de cette utilisation.

8) Species+ (www.speciesplus.net)

- a. Développé par le PNUE-WCMC et le Secrétariat CITES, ce site Web est conçu pour aider les Parties à appliquer la CITES et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement.
- b. Il s'agit d'un portail centralisé qui permet d'accéder à des informations clés sur les espèces suscitant l'inquiétude au niveau mondial.
- c. Il contient des informations sur toutes les espèces inscrites aux Annexes de la CITES.

9) Boîte à outils de la CNUCED (www.unctad.org/projects/TOOLBOX)

- a. Ensemble de produits de coopération technique qui peuvent aider les pays à mettre en place les politiques, la réglementation et les cadres institutionnels nécessaires à la réalisation des ambitions du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

- b. La boîte à outils est adaptée aux besoins des donateurs, des partenaires et des autres parties prenantes afin de permettre des résultats concrets et mesurables.

10) World Flora Online (www.worldfloraonline.org)

- a. Initiative internationale qui vise à atteindre l'objectif 1 de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes en offrant une vue d'ensemble de la diversité des espèces végétales.
- b. Base de données en ligne couvrant les 1 383 054 espèces végétales connues.

11) Catalogue of Life (www.catalogueoflife.org)

- a. Collaboration unissant les efforts et les contributions de taxonomistes et d'informaticiens pour répondre aux besoins des chercheurs, des décideurs, des gestionnaires de l'environnement et du grand public qui souhaitent disposer d'une liste cohérente et actualisée de toutes les espèces connues dans le monde.

12) iNaturalist (www.inaturalist.org)

- a. Réseau social en ligne où chacun peut partager des informations sur la biodiversité, les utilisateurs s'aidant ainsi les uns les autres afin d'en savoir plus sur la nature.
- b. Il s'agit également d'un système collaboratif pour l'identification des espèces, ainsi que d'un outil qui permet d'enregistrer l'occurrence des organismes observés.

13) Seek by iNaturalist (https://www.inaturalist.org/pages/seek_app)

- a. Application en ligne, basée sur la technologie de la reconnaissance d'image, qui permet d'identifier la faune et la flore.
- b. Seek est disponible gratuitement sur [iOS](#) et [Android](#).

14) GBIF (www.gbif.org)

- a. Réseau international et infrastructure de données, financés par les gouvernements du monde entier.
- b. Son but est d'offrir à chacun, en tout lieu, des données en accès libre sur tous les types de vie sur Terre.
- c. Une formation est disponible en ligne :
 - a. <https://www.gbif.org/training>
 - b. https://cites.org/sites/default/files/fra/prog/ndf/ndf_guidance/Module_1.pdf
 - c. www.gbif.org/data-use

15) Cadre d'évaluation de la durabilité en « 5D » (5DSAF)

- a. Un certain nombre de parties prenantes (SULi, TRAFFIC, etc.) travaillent actuellement à l'élaboration de cet outil, qui vise à évaluer l'utilisation durable d'une manière complète mais accessible.
- b. Il s'agit d'un cadre d'évaluation à cinq dimensions qui intègre le bien-être animal, la santé humaine ainsi que les dimensions sociales, écologiques et économiques de la durabilité.

16) Bases de données nationales

- a. Bases de données conçues pour une utilisation nationale, comme iPlant en Chine (www.iplant.cn).

17) Ressources en ligne consacrées aux plantes

- a. Plants of the World Online (<https://powo.science.kew.org/>)
- b. Service de nomenclature des plantes médicinales des Jardins botaniques royaux de Kew (<https://www.kew.org/science/our-science/science-services/medicinal-plant-names-services>)
- c. iPlant (www.iPlant.cn)
- d. Tropicos (<https://www.tropicos.org/home>)
- e. Sustainable Use of Plant Species (www.plant-conservation.com/maprow/)
- f. Norme FairWild (<https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/18/inf/E-Cop18-Inf-036.pdf>)
- g. Outil d'aide à la décision « Species At Risk » (Espèces en danger) d'United Plant Savers (UPS) (<https://unitedplantsavers.org/species-at-risk-assessment-tool/>)

18) Sources de données et outils d'usage général

- a. BirdLife Data Zone (<http://datazone.birdlife.org/home>)
- b. Base de données CITES sur le commerce (<https://trade.cites.org/>)
- c. CITES Wildlife TradeView (Visualisation des données sur le commerce CITES) (<https://tradeview.cites.org/>)
- d. « Climate change and migratory species: a review of impacts, conservation actions, indicators and ecosystem services » (Changement climatique et espèces migratrices : étude des impacts, des actions de conservation, des indicateurs et des services écosystémiques). « Part 3 – Migratory species and their role in ecosystems » (Partie 3 – Espèces migratrices et leur rôle dans les écosystèmes) (<https://jncc.gov.uk/media/8523/climate-change-migratory-species-review-part-3.pdf>)
- e. Plateforme d'exploration des données écologiques (<https://species.conabio.gob.mx/>)
- f. GenBank (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/genbank/>)
- g. GeoCAT (<https://geocat.iucnredlist.org/>)
- h. Bibliothèque de l'UICN (<https://portals.iucn.org/library/>)
- i. Lignes directrices de l'UICN sur le principe de précaution (<https://www.iucn.org/resources/publication/precautionary-principle-biodiversity-conservation-and-natural-resource>)
- j. Plateforme des résolutions et recommandations de l'UICN (<https://portals.iucn.org/library/fr/resrec/search>)
- k. SANBI (<http://speciesstatus.sanbi.org/>)
- l. Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (<https://www.coe.int/fr/web/bern-convention/documents>)
- m. Zaubia (<https://www.zauba.com/>) (remarque : il s'agit d'un site Web commercial payant, accessible par abonnement)

3. Systèmes de certification et ACNP

Les [systèmes de certification permettent d'évaluer les performances](#) par rapport à un ensemble de normes. Ils peuvent être gérés par un gouvernement, une tierce partie ou une entreprise. Certains systèmes peuvent certifier le caractère durable du prélèvement ou de la production sur le plan écologique, comme le [Marine Stewardship Council](#), le [Forest Stewardship Council](#) et la [certification FairWild](#). Certains s'intéressent à des espèces spécifiques dans une zone donnée (comme FairWild), tandis que d'autres s'intéressent à une zone ou à une opération de prélèvement de manière plus générale.

Les systèmes de certification sont généralement gérés par des organismes indépendants, qui travaillent sous contrat avec leurs clients. La collaboration avec les autorités scientifiques n'est pas nécessaire pour obtenir la certification, et il convient donc de prévoir des dispositions particulières en vue d'aligner les systèmes de certification et le processus d'émission des ACNP.

L'Allemagne et TRAFFIC ont examiné les informations requises pour diverses normes de certification volontaire, afin d'[évaluer](#) si celles-ci pouvaient également fournir les informations nécessaires aux autorités scientifiques pour émettre des ACNP : c'est effectivement le cas pour nombre d'entre elles. Parmi les systèmes de certification évalués de manière indépendante, citons notamment le [Forest Stewardship Council \(FSC\)](#), le [Programme de reconnaissance des certifications forestières \(PEFC\)](#), le [Marine Stewardship Council \(MSC\)](#), la certification de la gestion durable des forêts et la [Pan African Forest Certification \(PAFC\)](#).

En général, les systèmes de certification du bois s'intéressent aux unités forestières plutôt qu'aux espèces, mais il est possible de se baser sur les processus et les données disponibles pour émettre les ACNP. Pour que le bois soit certifié, un plan de gestion forestière doit être mis en place pour la zone à certifier : il s'agit là d'une source d'information majeure pour un ACNP. En outre, pour que la chaîne de contrôle soit certifiée, les produits provenant de l'unité forestière doivent faire l'objet d'une vérification.

Les systèmes de certification exigent souvent un audit indépendant ou une vérification des informations, y compris par le biais d'enquêtes sur les ressources dans certains cas. Par conséquent, les documents de certification peuvent, dans certains cas, fournir d'[importantes informations](#) qui aident les autorités scientifiques CITES à préparer les avis de commerce non préjudiciable et les organes de gestion CITES à

préparer les avis d'acquisition légale. Ils peuvent également contribuer au suivi et à l'observation en continu des transactions commerciales.

Le **tableau 12A** illustre à quel point les normes de certification peuvent contribuer au processus d'émission des ACNP, prenant pour exemples FairWild, le FSC, le MSC et la Responsible Reptile Sourcing Standard (RRSS). Il s'appuie sur une matrice afin de déterminer l'utilité générale des exigences des normes de certification par rapport aux orientations générales en matière d'ACNP décrites dans le **module 2**. Vous trouverez plus d'informations sur les principes appliqués sur les sites Web de ces normes. Les Parties doivent être encouragées à partager des études de cas qui permettent d'illustrer la manière dont les systèmes de certification peuvent être mis en relation avec le processus d'émission des ACNP. De même, il convient d'encourager les parties prenantes à étudier le processus d'émission des ACNP pour comprendre la manière dont il peut contribuer à la création de nouvelles normes et certifications.

L'accès aux informations tirées du processus de certification nécessitera peut-être la mise en place de dispositions particulières entre l'autorité scientifique et les organismes de certification : on ne saurait partir du principe que les informations seront partagées. La **figure 12A** illustre la manière dont cela pourrait être mis en œuvre dans la pratique.

Figure 12A. Exemple de la manière dont un accord préalable entre les autorités CITES et les organismes de normalisation/certification pourrait être mis en œuvre dans la pratique. Source : Timoshyna, A., Furnell, S., Harter, D. CITES and voluntary certification for wild medicinal and aromatic plants (CITES et certification volontaire pour les plantes médicinales et aromatiques sauvages). *TRAFFIC Bulletin*. Octobre 2019, 31(2).

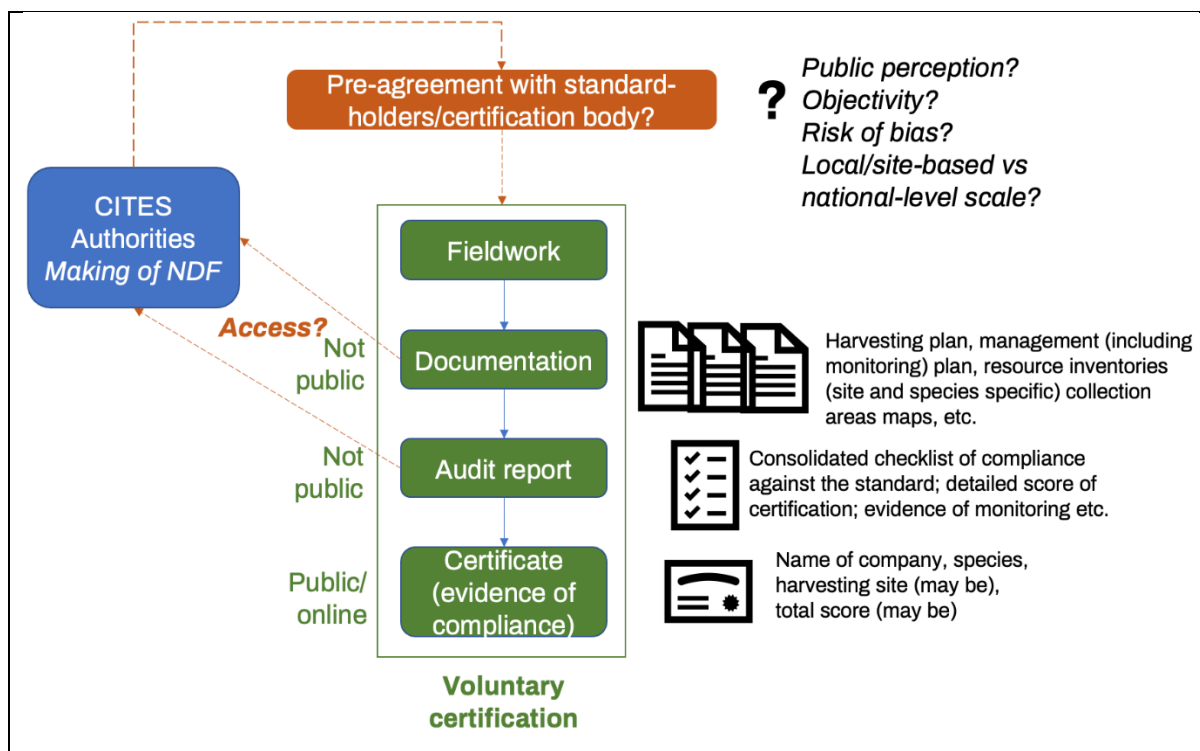


Tableau 12A. Matrice comparant les étapes du processus d'émission des ACNP (**module 2**) et les informations fournies par quatre normes de certification. Un niveau « élevé » signifie que ces informations recourent de manière conséquente les données nécessaires au processus d'émission des ACNP.

ACNP générique		FairWild Standard Ver 3.0	FSC International	MSC Fisheries Standard 3.0	RRSS
Évaluation pré-ACNP					
Évaluation ACNP simplifiée	1) Niveau de prélèvement annuel	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
	2) Cycle de vie	Élevé	Faible	Moyen	Élevé
	3) Aire de répartition	Élevé	Moyen	Moyen	Faible
	4) Commerce illégal	Élevé	Moyen	Faible	Moyen
	5) État de menace	Élevé	Faible		Faible
Évaluation ACNP complète	1) Caractéristiques de la biologie et du cycle de vie	Élevé	Faible	Moyen	Élevé
	2) Aire de répartition	Élevé	Moyen	Moyen	Moyen
	3) Structure, état et tendances de la population	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
	4) État de conservation	Élevé	Élevé	Faible	Faible
	5) Menaces	Élevé	Faible	Faible	Moyen
	6) Prélèvement	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
	7) Commerce	Élevé	Faible	Faible	Faible
	8) Avantages pour les moyens d'existence locaux	Élevé	Élevé	Faible	Élevé
	9) Impact du prélèvement	Élevé	Élevé	Élevé	Moyen
	10) Impact du commerce	Élevé	Élevé	Faible	Faible
	11) Suivi de la population	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
	12) Mesures de gestion	Élevé	Élevé	Élevé	Moyen
	13) Impact sur l'écosystème	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Le bois est un bon exemple de la manière dont les systèmes de certification se mettent en place et dont plusieurs systèmes peuvent interagir. La certification FSC couvre tout un éventail d'espèces de bois inscrites à la CITES. L'acajou exporté du Brésil en est un exemple (voir le document [PC24 Inf. 12](#)). En Tanzanie, un système de certification FSC de groupe a été mis au point pour *Dalbergia melanoxylon* en provenance de forêts naturelles à gestion communautaire. La certification forestière s'est développée relativement récemment en Afrique, mais elle est désormais bien établie. La première tentative de certification forestière en Afrique centrale remonte à 1996, avec un essai de certification FSC au Gabon. En 2004, les entreprises se sont d'abord tournées vers les certifications légales (p. ex. LegalSource), puis vers la certification volontaire FSC, qui a émis ses premiers certificats en 2005. En parallèle, l'idée d'une certification panafricaine est née au début des années 2000. Cette approche, la PAFC (Pan African Forest Certification), a d'abord été mise au point au niveau national. Elle avait pour objectif d'être reconnue par le PEFC et ainsi de permettre la vente de bois certifié PAFC avec le logo PEFC. Le premier système national opérationnel et reconnu a été le PAFC Gabon en 2009, le premier certificat étant émis en 2018. L'année 2019 a vu le lancement d'une initiative visant à mettre en place un système régional, le PAFC Bassin du Congo ; cette initiative était gérée par l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) et financée par

l'Allemagne via la KfW. L'initiative PAFC Bassin du Congo a été reconnue par le PEFC à la fin de l'année 2021. Fin 2021, le Bassin du Congo comptait 5 392 066 ha de forêts certifiées FSC ou PAFC (soit 10 % des forêts exploitables), une concession d'environ 600 000 ha ayant obtenu les deux certifications. Au Gabon, toutes les concessions forestières avaient l'obligation d'être certifiées d'ici 2022.